



News Release

Communiqué

N° 128 .

Le 19 juin 1992

DES ENTREPRISES CANADIENNES INVESTISSENT EN RUSSIE

L'honorable Michael Wilson, ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, a annoncé aujourd'hui que le Gouvernement du Canada, agissant par l'intermédiaire de la Société pour l'expansion des exportations (SEE), a approuvé la souscription d'assurances, s'élevant à quelque 200 millions de dollars canadiens, établies au nom de plusieurs entreprises canadiennes qui se proposent d'investir dans la Fédération de Russie.

Le Gouvernement du Canada fournira une assurance-investissement à l'étranger pour appuyer l'effort de conversion à l'économie de marché qu'entreprend la Fédération de Russie. Cette assurance permettra aux entreprises canadiennes de jouer un rôle proactif dans le secteur pétrolier russe, où elles ont convenu, dans chaque cas, de prendre part aux travaux de prospection, de mise en valeur ou d'amélioration de la récupération, ou à l'ensemble de ces travaux. Une autre transaction assurée porte sur la modernisation d'une partie de l'industrie russe de la construction.

En outre, des entreprises canadiennes exploitent activement d'autres possibilités d'investissement, dont la valeur globale dépasse 100 millions de dollars canadiens. Ces investissements sont également liés au secteur pétrolier et gazier, ainsi qu'au développement immobilier et aux télécommunications.

L'assurance-investissement à l'étranger protège contre les risques de guerre, de révolution, d'expropriation et de non-transfert des capitaux et des bénéfices des entreprises canadiennes qui se lancent dans des coentreprises ou qui investissent à l'étranger.

La SEE est l'organisme officiel de crédit à l'exportation du Canada chargé d'offrir des services d'assurance-crédit à